



WWF

FR

2017

STRATÉGIE
BIODIVERSITÉ
ET SOUTENABILITÉ
2020

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France et Pascal Canfin en est le directeur général depuis le 5 janvier 2016.

Pour découvrir nos projets sur le terrain, rendez vous sur : <http://projets.wwf.fr>

Ensemble, nous sommes la solution.

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund)
® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks /
"WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France, 1 carrefour de Longchamp, 75016 Paris.



www.wwf.fr



[/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)



[/wwffrance](https://www.instagram.com/wwffrance)



[@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)



[/wwffrance](https://www.linkedin.com/company/wwffrance)

STRATÉGIE BIODIVERSITÉ ET SOUTENABILITÉ 2020

Le WWF France s'est doté à l'été 2016 d'une nouvelle stratégie programmatique pour les quatre prochaines années. En cohérence avec la stratégie du réseau WWF dans le monde, elle présente les objectifs et actions du WWF France sur cinq enjeux clés : la protection des espèces et habitats menacés, la sauvegarde des océans, la conservation et la restauration des forêts, la promotion de systèmes alimentaires durables et la lutte contre le dérèglement climatique.

Sur chacun de ces enjeux, le WWF France se fixe des objectifs précis, à la fois sur le territoire métropolitain, dans les Outre-Mer, et au niveau international. A titre d'exemples, nous nous donnons pour objectif de protéger efficacement le plus grand bloc de forêt tropicale intacte au monde sur le plateau des Guyanes, de lutter contre la pollution plastique et les collisions menaçant les grands cétacés en Méditerranée, ou encore d'œuvrer à rendre crédible un avenir 100% énergies renouvelables compatible avec une trajectoire de réchauffement climatique limité à 1.5°C/2°C.

Pour parvenir à ces résultats, le WWF, partout dans le monde, agit sur trois leviers : les politiques publiques, les entreprises et la finance. Or, sur chacun d'entre eux, la France dispose d'une capacité d'action décisive. Notre pays dispose du deuxième espace maritime mondial. Il est aussi le seul pays européen classé parmi les 18 pays les plus riches de la planète en matière de biodiversité, et l'un des dix pays abritant le plus grand nombre d'espèces menacées au monde. Il est présent dans toutes les instances centrales de la gouvernance mondiale (G7, G20, Conseil de sécurité de l'ONU...) et héberge des institutions internationales importantes (OCDE, UNESCO...). Avec la Présidence de la COP21 et l'adoption de l'Accord de Paris en 2015, la France s'est positionnée en première ligne dans la lutte contre le dérèglement climatique. Elle constitue aussi un acteur influent du nouvel agenda du développement 2030, notamment via l'Agence Française de Développement et le Fonds Français pour l'Environnement Mondial, partenaires de longue date du WWF. Par ailleurs, la place financière de Paris est en train de se doter d'une stratégie et de règles du jeu susceptibles de la transformer en leader international de la finance verte. Enfin, ses entreprises sont des champions mondiaux dans des domaines clés pour les écosystèmes, comme l'agro-alimentaire, l'énergie ou la construction.

Première ONG environnementale, présente dans 100 pays, le WWF est un acteur qui fédère au service de la transformation de nos modes de production et de consommation. C'est pourquoi, côté production, nous nouons des partenariats transformationnels avec de grandes entreprises françaises pour, par exemple, sortir la déforestation de leurs chaînes d'approvisionnements en soja, hévéa ou huile de palme, ou encore leur faire adopter des trajectoires d'émissions de gaz à effet de serre cohérentes avec la limitation du réchauffement climatique à 2 degrés maximum. Parallèlement, nous sensibilisons les consommateurs à l'impact de leurs choix alimentaires, en les encourageant par exemple à se tourner vers des produits de la mer issus de la pêche et de l'aquaculture durables. Nous entendons aussi contribuer, avec de grandes collectivités françaises, à une transition vers des modes de vie urbains compatibles avec un avenir bas-carbone.

Cette stratégie Biodiversité et Soutenabilité 2020 est la feuille de route du WWF France pour les quatre prochaines années. Elle nous permettra de mieux présenter et évaluer notre impact. Ses objectifs sont ambitieux car la planète a besoin de nous et ne peut plus attendre. Qui a envie d'un monde sans éléphants ni rhinocéros, d'un monde sans forêts primaires en 2050, d'un monde victime du chaos climatique ? Ce monde sera le nôtre si nous n'accélérons pas la transition énergétique, si nous ne changeons pas profondément nos modèles alimentaires et agricoles, si nous ne mettons pas fin aux trafics qui déciment les grands mammifères.

*Pour réussir nous avons besoin de tous, nous avons besoin de vous.
Car, ensemble, nous sommes la solution.*

Pascal Canfin
Directeur Général du WWF France



OBJECTIF VIE SAUVAGE

LES HABITATS ET PAYSAGES PRIORITAIRES DU WWF, NOTAMMENT CEUX SUR LE TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN ET CEUX D'AFRIQUE CENTRALE QUI ACCUEILLENT LES GRANDS SINGES ET LES ÉLÉPHANTS, SONT MIEUX PROTÉGÉS.

EN FRANCE, LE STATUT FAVORABLE DE CONSERVATION DES GRANDS CARNIVORES EST RENFORCÉ ET CONSERVÉ, ET LES CONFLITS AVEC LES POPULATIONS HUMAINES SONT RÉDUITS.

LA CRIMINALITÉ LIÉE AUX ESPÈCES MENACÉES (ÉLÉPHANTS, GRANDS SINGES, RHINOCÉROS, TIGRES) DIMINUE EN AFRIQUE ET EN ASIE.

D'ICI 2020

EXEMPLES D' ACTIONS



Mobiliser les bailleurs de fonds publics et les entreprises françaises pour appuyer nos programmes en Afrique pour la protection des paysages prioritaires, avec un suivi des populations animales et des bénéfices pour les communautés locales.



Inciter le gouvernement malgache à mettre en œuvre la CITES, la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, et notamment le plan d'action sur l'exploitation et le commerce international des bois.



Protéger les espèces de la plus grande zone humide française, la Camargue, grâce au rétablissement du fonctionnement naturel des étangs et anciens salins.



Maintenir le statut favorable de conservation de la population de loups en France, en encourageant une meilleure adaptation à la présence du loup et en valorisant les bonnes pratiques d'élevage et de protection des troupeaux.



Encourager les actions de réintroduction afin que la population d'ours bruns atteigne un statut favorable de conservation dans les Pyrénées.



Mobiliser un groupe de travail réunissant des scientifiques et des acteurs associatifs pour évaluer les menaces qui pèsent sur les lynx en France et soutenir la mise en œuvre d'un plan de restauration de ce mammifère.



Encourager les entreprises françaises, et en particulier celles du secteur des transports et de la logistique, à prendre des engagements pour ne plus contribuer au commerce illégal des espèces prioritaires.

Mener des actions de plaidoyer pour renforcer les capacités des pays d'Afrique centrale dans la lutte contre la criminalité liée aux espèces prioritaires et mobiliser l'appui des bailleurs de fonds publics français.



Soutenir des projets visant à réduire la demande illégale de produits d'espèces sauvages protégées (rhinocéros, tigres, éléphants), notamment au Vietnam et en Chine.



OBJECTIF CLIMAT & ENERGIES

L'ÉLAN PRIS À PARIS DURANT LA COP21 EST MAINTENU ET AMPLIFIÉ. LES ACTEURS QUI ONT PRIS DES ENGAGEMENTS SONT INVESTIS DANS LEUR MISE EN ŒUVRE ET SONT REJOINTS PAR D'AUTRES. LA FRANCE FAIT FIGURE DE LEADER INTERNATIONAL SUR L'AGENDA CLIMATIQUE.

LES ACTEURS PUBLICS FRANÇAIS ÉLABORENT ET METTENT EN ŒUVRE DES STRATÉGIES CONTRIBUANT À L'ADAPTATION - NOTAMMENT DANS LES PROJETS OUTRE-MER ET DANS L'AIDE APPORTÉE PAR LA FRANCE AUX PAYS EN DÉVELOPPEMENT.

LES ACTEURS FRANÇAIS MÈNENT LA TRANSITION MONDIALE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS BAS CARBONE ET DE FINANCE VERTE.

D'ICI 2020

EXEMPLES D' ACTIONS



Suivre et influencer les négociations internationales sur le climat pour veiller à la mise en oeuvre effective de l'Accord de Paris¹. Porter nos messages lors d'autres rencontres internationales et sectorielles sur la transition énergétique mondiale et le climat.

Plaidoyer pour que la France aligne ses politiques publiques avec l'Accord de Paris, en matière de mobilité, d'énergie et d'agriculture notamment.

Sensibiliser et mobiliser les citoyens afin que d'ici 2020, plus de 90 % des Français soutiennent le déploiement des énergies renouvelables.



Accompagner les 10 grandes entreprises françaises déjà signataires de l'initiative Science Based Targets² pour s'assurer de la mise en oeuvre de leurs engagements, et en mobiliser 20 de plus pour qu'elles rejoignent l'initiative.

Publier une évaluation de la part des investissements et des choix stratégiques vers les renouvelables des grandes entreprises françaises des secteurs de l'énergie et des transports, pour conduire au moins 3 d'entre elles à adopter des feuilles de route 2°C.



Amener au moins 5³ grandes villes françaises à adopter des stratégies en ligne avec une réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre de 80 % et un objectif 100 % énergies renouvelables à l'horizon 2050. Accompagner des collectivités dans leurs politiques publiques ou dans la mise en oeuvre de projets (candidature de Paris aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024).



Encourager les institutions financières de développement françaises à tenir leurs promesses quant à la part de financement allouée au climat, notamment une augmentation de 50 % des octrois de l'Agence Française de Développement (AFD) à des projets d'adaptation par rapport à 2015.

Contribuer à renforcer les engagements sur l'adaptation dans les négociations internationales sur le climat.



Accompagner, par la publication de rapports et des actions d'influence, le développement de standards effectifs et crédibles autour des obligations vertes.

Développer le plaidoyer pour obtenir que la France soit bien le premier pays au monde à émettre une obligation verte de dette souveraine, et pour que d'autres pays suivent son initiative



Encourager la prise en compte et la divulgation de l'exposition aux risques associés au changement climatique par les institutions financières en France. Promouvoir cette avancée dans les fora internationaux tels que l'Union Européenne, l'OCDE, le G20 etc.

¹ Cet Accord, adopté par l'ensemble des Etats le 12 décembre 2015 à l'issue de la COP21, pose les jalons d'une action sur le long terme pour lutter contre le changement climatique et maintenir la hausse des températures en dessous de 1,5°C -2°C.

² Presque toutes les grandes métropoles françaises (Paris, Bordeaux, Grenoble, Lyon, Marseille, Nantes, Toulouse) ont au moins informellement soutenu la Déclaration de l'Hôtel de Ville de Paris du 4 décembre 2015, contenant des engagements de réduction des émissions de 80 % et un objectif de 100 % renouvelables à l'horizon 2050.

³ L'initiative Science Based Targets invite les entreprises du monde entier à s'engager publiquement en faveur d'objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre, sur la base d'une démarche scientifique visant à maintenir le réchauffement climatique bien en dessous des 2°C. SEB, Coca-Cola, Thalys ou encore Sony en font partie.



OBJECTIF OCÉANS

LES AIRES MARINES PROTÉGÉES (AMP) DANS NOS RÉGIONS PRIORITAIRES SONT EFFICACEMENT GÉRÉES, LEUR COUVERTURE ACCRUE, ET 5 % D'ENTRE ELLES BÉNÉFICIENT DE ZONES DE PROTECTION RENFORCÉES.

LES IMPACTS NÉGATIFS DES INDUSTRIES EXTRACTIVES ET DE L'ÉCONOMIE BLEUE SUR LE BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE DES EAUX MARINES SONT LIMITÉS.

LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA PÊCHE FRANÇAISE ET LE GOUVERNEMENT PRENNENT ET RESPECTENT DES ENGAGEMENTS POUR UNE GESTION DURABLE DES PÊCHERIES PRIORITAIRES, UNE MEILLEURE TRAÇABILITÉ DES PRODUITS DE LA MER ET UNE LUTTE EFFICACE CONTRE LA PÊCHE ILLÉGALE.

LES ESPÈCES ET HABITATS MARINS PRIORITAIRES, TELS QUE LES MAMMIFÈRES MARINS, LES TORTUES MARINES ET LES RÉCIFS CORALLIENS, SONT MIEUX PROTÉGÉS.

D'ICI 2020

EXEMPLES D' ACTIONS



Influencer l'élaboration du plan de gestion du Parc marin de la mer de Corail en Nouvelle Calédonie.

Contribuer à améliorer l'efficacité de gestion du sanctuaire Pelagos et participer aux organes de gouvernance des AMP de Méditerranée.



Soutenir la création ou l'extension des zones de protection renforcée dans les aires marines protégées existantes.



En collaboration avec les AMP méditerranéennes, développer des standards élevés de protection des écosystèmes par les différents secteurs de l'économie maritime.



Influencer les entreprises extractives et les investisseurs français afin qu'ils renoncent à leurs activités dans les sites classés au patrimoine mondial de l'UNESCO, et les encourager à adopter de meilleures pratiques pour minimiser les risques et impacts sur les écosystèmes en général.



Mener des actions de plaidoyer pour qu'aucun permis (ou prolongation de permis) d'exploration d'hydrocarbures ne soit octroyé dans les eaux françaises et pour obtenir que cette interdiction soit inscrite dans la loi.



Mener des actions de plaidoyer auprès du gouvernement français et développer des projets pilotes pour renforcer les moyens de lutte contre la pêche illégale, notamment dans les Outre-Mer.

Veiller à la mise en œuvre rigoureuse par la France du règlement européen sur l'interdiction de la pêche profonde.



Développer des partenariats avec des pêcheries, des entreprises de restauration et des distributeurs pour qu'ils s'engagent pour un meilleur approvisionnement et la mise en œuvre d'un système de traçabilité.

Sensibiliser les consommateurs en promouvant les produits labellisés et autres produits responsables.



Développer des projets pilotes avec les pêcheries guyanaises pour réduire de 25 % le nombre de captures accidentelles de tortues et cétacés dans leurs filets.



Améliorer la connaissance des couloirs migratoires des tortues et des cétacés dans la mer de Corail pour mieux délimiter les zones d'activité économique et celles de conservation.



Participer à la réduction des menaces pesant sur les dugongs de Nouvelle Calédonie et sur leur habitat, en réalisant des mouillages écologiques et des actions de sensibilisation contre le braconnage.



Plaidoyer pour rendre obligatoires les systèmes anti-collisions à bord des navires méditerranéens, afin de réduire de moitié le taux de mortalité des grands cétacés lié aux collisions. Lutter contre la pollution aux micro-plastiques de leur habitat.



OBJECTIF FORÊT

LES ESPACES FORESTIERS À HAUTE VALEUR DE CONSERVATION SONT MIEUX PROTÉGÉS DANS 4 ÉCORÉGIONS (GUYANE, NOUVELLE-CALÉDONIE, BASSIN DU CONGO, EUROPE). AU MOINS 1 MILLION D'HECTARES DE FORÊTS SONT RESTAURÉS.

LES ACTEURS QUI ONT PRIS DES ENGAGEMENTS CONTRE LA DÉFORESTATION ET LA DÉGRADATION DES FORÊTS LES TIENNENT ET SONT REJOINTS PAR D'AUTRES. LES MARCHÉS DU BOIS, DU PAPIER, DE L'OR ET DU CAOUTCHOUC, EN PARTICULIER, PROGRESSED VERS LA DURABILITÉ.

D'ICI 2020

EXEMPLES D' ACTIONS



Contribuer à la protection de 15 millions d'hectares de forêts à haute valeur de conservation sur le plateau des Guyanes, en mettant notamment en place un outil de suivi de l'orpaillage illégal et des autres moteurs de déforestation.



Réduire d'un quart l'impact des menaces dans les forêts à haute valeur de conservation en Nouvelle Calédonie, grâce au travail de plaidoyer auprès des décideurs sur les moteurs de déforestation et de dégradation (notamment feux, mines).



Encourager la création du Fonds LDN (Land Degradation Neutrality), qui vise à favoriser l'investissement du secteur privé dans la restauration des régions dégradées et l'utilisation durable des terres. Faire le lien avec les entreprises françaises clefs pour qu'au moins 5 d'entre elles y contribuent.



Contribuer, par l'identification des menaces et le classement des aires menacées prioritaires, à protéger les derniers pans de forêts primaires et anciennes d'Europe.



Contribuer à la mise en œuvre d'un outil de suivi et de comparaison des engagements contre la déforestation et la dégradation des forêts des secteurs public et privé.



Promouvoir le label FSC afin que la part certifiée du marché français du bois atteigne 15-20%³ en 2020, et que 100% du marché soit d'origine légale. Pour cela, plaidoyer notamment pour une mise en œuvre rigoureuse du Règlement Bois de l'Union Européenne en France et sensibiliser les acteurs économiques à leurs obligations vis-à-vis de ce règlement.



Fournir un appui à la production d'or artisanale à moindre impact dans le plateau des Guyanes.



Mener un travail d'influence afin que l'achat de papier responsable (FSC et recyclé) par les entreprises et organisations publiques progresse.

¹ Le label FSC atteste des bonnes pratiques des exploitants forestiers, qui ont tenu compte du renouvellement des ressources, de la nécessité de préserver la biodiversité et de celle de respecter les droits et les coutumes des peuples autochtones.

² Source : surface pour laquelle Socfin (fournisseur de Michelin) a requis des concessions additionnelles (Greenpeace) ; et engagements de Rougier d'obtenir la certification FSC pour 20% de ses concessions non encore certifiées.

³ Cette augmentation devrait être largement due à la mise en œuvre du RBUE.



OBJECTIF SYSTEMES ALIMENTAIRES

AU MOINS 10 ENTREPRISES FRANÇAISES MAJEURES PRENNENT DES ENGAGEMENTS « ZÉRO DÉFORESTATION » SUR AU MOINS UNE DE LEURS COMMODITÉS AGRICOLES.

LES POLITIQUES AGRICOLES NATIONALES ET EUROPÉENNES ENCOURAGENT LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES DURABLES. NOS OBJECTIFS DE DURABILITÉS SONT SOUTENUS PAR LES INITIATIVES ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES.

DES ENTREPRISES PARTENAIRES, NOTAMMENT DANS LES SECTEURS DE L'HÔTELLERIE ET DE L'ALIMENTATION COLLECTIVE, PRENNENT DES ENGAGEMENTS CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE.

DES ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS LOCALES S'ENGAGENT DANS DES DÉMARCHES DE PROGRESSION, CONTRIBUANT AINSI À DÉMONTRER L'IMPACT POSITIF DES CHANGEMENTS DE MODE D'ALIMENTATION SUR L'ENVIRONNEMENT.

D'ICI 2020

EXEMPLES D' ACTIONS



Nouer de nouveaux partenariats pour la prise d'engagements « zéro déforestation » par les entreprises françaises les plus significatives et amener nos partenaires à s'engager à s'approvisionner à 100 % en commodities agricoles durables.



A l'échelle internationale, soutenir, par des projets de terrain, le développement de la production de commodities agricoles certifiées (par exemple : l'huile de palme en Malaisie ou le soja au Brésil).

Œuvrer à valoriser des solutions limitant les impacts locaux et internationaux du secteur agricole français.



Avec les bureaux européens du WWF, mener des actions de plaidoyer dans le cadre de la réforme de la Politique Agricole Commune, pour qu'elle devienne une politique alimentaire et plus seulement agricole.

Influencer les recommandations de l'OCDE et du Consumer Goods Forum sur les chaînes d'approvisionnement et les pratiques agricoles et halieutiques durables.



Conduire une étude sur l'impact environnemental des emballages. En déduire des bonnes pratiques à destination du secteur privé et amener au moins l'un de nos partenaires à les mettre en œuvre.



Sensibiliser les Français à la question du gaspillage alimentaire comme perte de ressources naturelles, au travers de nos grands événements et des campagnes de mobilisation.



Amener au moins 5 entreprises de la distribution ou de l'alimentation collective à relayer nos recommandations en matière de consommation alimentaire durable (plus de protéines végétales, produits certifiés, lutte contre la déforestation etc.).

Améliorer la compréhension, par les institutions françaises, de l'impact des changements de mode d'alimentation sur l'environnement, en participant au montage et à la gestion de projets financés par les bailleurs publics sur cette thématique.



Amener des collectivités à adopter nos recommandations en matière de consommation alimentaire durable, en les accompagnant dans le choix de matières premières certifiées durables, dans l'augmentation de la part du bio dans les cantines scolaires et dans la sensibilisation de leurs habitants.



TROIS LEVIERS D'ACTION TRANSVERSES LA FINANCE, LES ENTREPRISES ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

FINANCE

Augmenter, de manière mesurable, les flux financiers publics et privés orientés vers un développement soutenable, en appui des objectifs mondiaux du WWF, tout en diminuant les financements disponibles pour les activités les plus destructrices.

MARCHÉS

Transformer, de manière mesurable, les marchés des matières premières renouvelables, non renouvelables et des services, vers des modes de production et de consommation durables, à travers l'amélioration de pratiques sectorielles et l'atteinte de résultats de conservation tangibles sur le terrain.

GOUVERNANCE

Accélérer l'atteinte des objectifs mondiaux du WWF en utilisant la capacité d'action de la France dans les instances centrales de la gouvernance mondiale et européenne ainsi que dans le nouvel agenda du développement 2030.

EXEMPLES D' ACTIONS

- Influencer les mécanismes de régulation de la finance internationale pour impulser un changement systémique des règles du jeu.
- Encourager l'alignement des flux d'investissements publics et privés vers une économie compatible avec une trajectoire en dessous de 2°C.
- Structurer des outils d'investissement, comme les obligations vertes, par la création de normes et standards pour favoriser l'allocation de capitaux vers une économie durable.
- Encourager la mise en œuvre d'un cadre réglementaire ambitieux sur la prise en compte et la divulgation de l'exposition aux risques associés au changement climatique par les institutions financières.



Accompagner, par la publication de rapports et des actions d'influence, le développement de standards effectifs et crédibles autour des obligations vertes.

-
- Accompagner la transition des marchés de matières premières renouvelables, comme les produits forestiers, les produits de la mer ou les commodités agricoles, vers plus de durabilité.
 - Soutenir les entreprises dans l'adoption et la mise en œuvre de stratégies en ligne avec une trajectoire en dessous de 2°C.
 - Œuvrer pour le désengagement des activités liées aux énergies fossiles, dont les hydrocarbures et le secteur minier, et lorsqu'elles sont développées, travailler à la limitation de leurs impacts négatifs sur l'environnement.
 - Utiliser l'innovation digitale comme accélérateur de la transition environnementale et des changements collectifs de comportements.
 - Protéger les écosystèmes et lutter contre le commerce illégal des espèces prioritaires de faune et de flore sauvages grâce aux engagements d'acteurs privés de secteurs clefs.



Développer un standard de durabilité du caoutchouc naturel et obtenir qu'en 2020, la part de marché certifiée zéro-déforestation soit de 40 %.

-
- Mener des actions de plaidoyer avec le réseau WWF au niveau bilatéral et international et influencer les positions de la France sur la scène européenne.
 - Inciter l'Etat français à développer une plus grande exemplarité environnementale, notamment en termes de durabilité de ses approvisionnements en matière premières renouvelables et d'allocation des financements publics, et plaidoyer pour élever le niveau d'ambition des politiques environnementales.
 - Accompagner des collectivités dans leurs politiques environnementales locales et promouvoir les actions citoyennes dans une dynamique vertueuse de changement collectif des comportements.
 - Prendre part et soutenir des coalitions d'associations sur des enjeux nationaux.
 - Mener des actions de plaidoyer pour placer l'enjeu de l'environnement au cœur des élections nationales et élever le niveau d'ambition environnementale des candidats.



Avec les bureaux alpins du WWF, mener des actions de plaidoyer pour obtenir un statut de protection ainsi qu'un plan de gestion durable pour le massif du Mont Blanc.

Ensemble nous sommes la solution



1973

année de la création
du WWF France

81

salarié(e)s engagé(e)s au
quotidien



1 400

bénévoles actifs en
France métropolitaine et
ultramarine

800 000

supporters,
dont 220 000 donateurs



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr